

ANALYSE CRITIQUE DES PRESTATIONS DES MEDIAS BURUNDAIS AU COURS DE LA PERIODE DE JULLET A SEPTEMBRE 2018.

0. Introduction

Au cours de la période de juillet à septembre 2018, le Conseil National de la Communication a poursuivi sa mission de contrôle des prestations de la presse audiovisuelle et la presse écrite. Ce travail a été exécuté en se référant à la Loi Organique n°1/06 du 8 mars 2018 portant révision de la Loi n°1/03 du 24 janvier 2013 portant missions, composition, organisation et fonctionnement du Conseil National de la Communication, la Loi n°1/15 du 09 mai 2015 régissant la Presse au Burundi, au Code de Déontologie de la Presse Burundaise, à la ligne éditoriale de chaque organe de presse et au Cahier de Charges des Médias.

La présente présentation va donc insister sur les succès enregistrés, les manquements observés et les fautes professionnelles commises par les médias burundais au cours de la période concernée.

1. Les médias observés.

Tous les médias œuvrant au Burundi ont fait objet de suivi et d'analyse au cours de la période concernée. Toutefois, ceux qui ont été évalués d'une façon particulière sont entre autres:

1. **RADIOS LOCALES** : Isanganiro, Culture, Buja FM, Rema FM et Radio Nationale.
2. **RADIO ETRANGERE** : RFI
3. **SITES** : www.itara-burundi.com et www.bbc.com
4. **JOURNAUX** : Journal Iwacu
5. **TELEVISIONS** : Télévision nationale, Rema TV, BETV Burundi , France 2, 3, 5 et 24, ST MUSIC, ST NOVELA F, ST NOVELA PLUS, UBC, , Passions TV, RTL9,.

2. Analyse thématique des contenus

L'analyse thématique des contenus développés par les médias burundais montre que les sujets politiques ont largement dominé les tranches d'information au détriment des autres secteurs comme l'économie, le social, le sport et la culture et, dans une certaine mesure, la religion etc. Heureusement, le déséquilibre thématique constatée au niveau de l'information se redresse légèrement dans les programmes qui sont de façon générale diversifiées et touchent tous les secteurs de la vie des citoyens. Bref, autant dire que les grilles des programmes ont été respectées moyennant des ratés qui méritent d'être corrigées.

L'autre constat est que l'essentiel de l'actualité diffusée par les différents organes de presse concerne géographiquement la ville de Bujumbura et ses environs.

Au courant du 1^{er} trimestre 2018/2019, les grands titres de l'actualité s'articulent essentiellement sur les sujets d'information ci-après:

1. La célébration du 56^{ème} anniversaire de l'Indépendance du Burundi,
2. Les séances de moralisation et inauguration des œuvres réalisées dans le cadre de la célébration du 56^{ème} anniversaire de l'Indépendance du Burundi, organisées par le couple présidentiel;
3. La présentation des différentes réalisations ministérielles au cours du 1^{er} semestre 2018;
4. Les audiences accordées aux différentes délégations étrangères par la Présidence de la République, l'Assemblée nationale, le Sénat et l'Ombudsman ;
5. Les Conseils des Ministres,
6. Le retour massif des burundais qui étaient exilés dans les pays voisins ;
7. La satisfaction de la CNIDH suite à l'intervention de Michel Kafando au Conseil de sécurité de l'ONU et au cours de laquelle il a invité l'Union Européenne à reconsidérer la coopération avec le Burundi ;
8. La célébration de la journée dédiée aux jeunes affiliés aux partis au pouvoir dans les pays de l'Afrique central et oriental ;
9. Le choix du Burundi à la présidence du Comité de gestion du Bassin du Nil ;
10. Trente ans après les massacres de Ntega et Marangara ;

11. La condamnation à 5 ans de prison et 10 ans de non exercice dans la fonction publique de Benjamin Manirambona, directeur de l'école technique de Buterere qui s'est déguisé en élève pour passer l'Examen d'Etat, édition 2017/2018 ;
12. Le décès de l'ancien Secrétaire Général de l'ONU, KOFI ANNAN ;
13. Le message du Chef de l'Etat à la Nation à l'occasion du troisième anniversaire de la mise en place des institutions par la voie électorale ;
14. La retraite gouvernementale au palais présidentiel de Gitega, le mardi 21 août 2018 ;
15. Le rejet en bloc du renouvellement et du rapport de la commission de l'ONU chargée d'enquêter sur les droits de l'homme au Burundi par différentes institutions, acteurs politiques et activistes de la société civile burundais;
16. Les préparatifs du 5^{ème} round du dialogue inter burundais;
17. L'appel aux politiciens burundais à rentrer au pays natal ;
18. La nomination des nouveaux membres de la CENI qui sera composée de 7 membres au lieu de 5 des anciennes commissions ;
19. La 12^{ème} édition du flambeau de la paix, du 5 au 14 septembre 2018 ;
20. Le Conseil de Sécurité de l'ONU salue l'annonce du Président Pierre NKURUNZIZA de ne pas se représenter aux élections de 2020 et l'évolution de la situation politico- sécuritaire au Burundi ;

21. Les manifestations en pompe contre le rapport de la Commission d'enquête de l'ONU sur la violation des droits de l'homme au Burundi ;
22. L'attaque armée contre l'agence de la BANCOBU de Gatumba en date du 14 septembre 2018 ;
23. Le remaniement ministériel matérialisé par la nomination de Frédéric NAHIMANA, comme nouveau ministre de la communication et des médias ainsi que Prosper NTAHORWAMIYE en qualité de Secrétaire Général et Porte-parole du Gouvernement du Burundi ;
24. Le dépôt du dossier par l'Honorable Agathon Rwasa au Ministère de l'intérieur pour demander l'agrément de son parti politique ;
25. L'assassinat du président de la Ligue des jeunes Imbonerakure en zone Rugazi de la commune Kabarore par un groupe de criminels venu du Rwanda ;
26. La grève des employés de VIETTEL Burundi ;
27. La foire des produits « Made in Burundi » 2018 ;
28. La productivité du secteur des minerais avec plus de 5 milliards BIF pour alimenter le budget de l'Etat de 2018/2019 ;
29. Lancement officiel par le Chef de l'Etat burundais du plan national de développement 2018/2027 ;
30. La hausse des prix du carburant et du ticket de transport;
31. Le 7^{ème} sommet du Forum de Coopération Sino-africaine (FCSA) ;

32. Le report à une date jusqu'aujourd'hui inconnue du concours de beauté pour la Miss Burundi 2018 ;
33. Le déroulement du tournoi pour la Coupe du Président, édition 2018 ;
34. La Coupe du monde, édition 2018 ;
35. L'organisation d'une croisade de prière à travers tout le pays par l'Eglise Adventiste du 7^{ème} jour ;
36. L'organisation du premier tournoi sportif de la Communauté Est-Africaine, du 16 au 30 août 2018 par le Burundi;
37. La célébration de la fête d'Id El Hadji mardi le 21 août 2018 ;
38. La passation de l'examen d'Etat pour les lauréats des humanités générales et techniques ainsi que le test d'entrée dans les écoles d'excellence par les élèves de 6^{ème} année ;
39. Le décret présidentiel portant interdiction de la fabrication, la conservation et l'utilisation des sacs et sachets en plastique ;
40. Les réactions du Conseil National de la Communication et de la police sur l'incident relatif au malentendu entre 3 journalistes de la radio Culture et quelques éléments de police ;
41. Les cas d'insécurité et d'accidents de roulage signalés ici et là ainsi que l'appréhension des auteurs de certains crimes ;
42. La fermeture du 4^{ème} cycle de l'ECOFO dans 31 établissements dont 28 en Mairie de Bujumbura, 2 en province Cibitoke et 1 en province Rumonge ;
43. La rentrée scolaire 2018/2019 dans les écoles primaires et secondaires ;
44. Les eaux du Lac Tanganyika qui virent au vert en date du 10 septembre 2018 ;

3. Succès observés

Malgré le déséquilibre thématique et géographique constaté, le Conseil National de la Communication a relevé des succès notamment,

- les lignes éditoriales et cahiers des charges ont été en général respectés
- la plupart des médias ont fait un travail louable en accomplissant leur noble mission d'éduquer, former, informer et divertir leurs auditeurs, téléspectateur ou lecteurs
- Les médias ont informé sur les réalisations enregistrées dans différents secteurs de la vie nationale ainsi que les maux qui minent la société burundaise, régionale et internationale ;
- les émissions radiodiffusées, des journaux et les tranches d'animation libre ont révélé que les thèmes abordés étaient assez diversifiés même si un pas reste à faire pour toucher tous les secteurs de la vie du citoyen notamment l'économie et la culture nationale;
- le choix des invités et intervenants était judicieux car ils ont été choisis dans les institutions, les partis politiques progouvernementaux et extraparlimentaires ainsi que la société civile ;

- Le respect des principes d'équilibre et de pluralisme de l'information a été également constaté chez la majorité des médias.
- Les journalistes ont affiché une volonté de respect des lois moyennant des ratés préoccupants
- Dans le secteur de la télévision, le CNC a constaté que le projet en rapport avec la télévision satellitaire a fait un pas si bien que des populations des centres de l'intérieur du pays suivent désormais des programmes télévisés sur la plusieurs chaînes de télévision etc.

4. Les fautes professionnelles relevées

Si ces médias ont connu des succès, ils ont aussi commis des fautes professionnelles, les unes plus graves que d'autres et qui auraient pu être évitées en vulgarisant les lois régissant la presse et en assurant un encadrement de proximité des journalistes, producteurs et réalisateurs de programmes. Les fautes fréquentes et généralisées sont,

- Le gros des programmes et informations diffusées par les médias burundais concernent la capitale Bujumbura et ses environs ;
- Le changement des grilles de programmes sans en aviser le CNC et le non-respect des cahiers des charges. Ce manquement s'observe chez la majorité des médias. Cela s'est matérialisé par des reports, le remplacement de certaines émissions par d'autres ne figurant pas sur la grille des programmes sans aviser le CNC.

- Le déséquilibre de l'information et la non vérification des sources sont les principales fautes commises par les organe de presse burundais. Ex, la radio Isanganiro, le journal Iwacu et le site web Itara.
- L'atteinte aux bonnes mœurs : certaines les chaines du bouquet de Star times montrent parfois des images obscènes. Il en va de même pour les autres chaines de Télévisions ou on voit des clips qui contiennent des images qui choquent.
- La quasi-totalité des chaines de télévisions n'ont pas respecté la signalétique relative à la limite d'âge pendant la diffusion de films.
- Dans les journaux parlés du 1^{er} et 2 août sur la RADIO ISANGANIRO, deux sujets ont révélé l'identité des enfants mineurs, l'un de la rue à Rumonge, l'autre de la zone urbaine de Buyenzi dont la mère était qualifiée de femme publique. Or, la loi interdit de révéler l'identité des enfants victimes de violences sexuelles.
- Le langage utilisé par certains journalistes des différents organes de presses accuse parfois un écart qui mérite une attention particulière.
- D'autres fautes diverses qui n'entrent pas nécessairement en conflit avec la loi comme telle mais qui entachent les prestations des médias ont été constatées. Il s'agit notamment des **fautes de langue**, des **reportages mal faits**, des **interviews mal menés**, des **défaillances techniques** avec comme conséquence des sons inaudibles, sursaturés ou parasités, des images dont la

qualité laisse largement à désirer, des photos de qualité inférieures etc.

Ces défaillances techniques violent certaines dispositions du cahier de charges et des missions.

Ces fautes n'ont pas toutes fait objet de sanctions, le CNC ayant privilégié la concertation et les conseils. Le détail de ces manquements est disponible.

Ainsi, au cours de la période de juillet à septembre 2018, il y a lieu de distinguer des cas de violations des textes régissant la presse et des cas de mise en application de ces textes.

5. Conclusion

De façon générale, le CNC fait le constat que les medias essayent de respecter la loi, moyennant des ratés qui méritent des réajustements. Nous constatons notamment que le déséquilibre de l'information reste endémique dans les medias burundais. Certes, les journalistes sont parfois confrontés à l'inaccessibilité des sources d'information. Cependant, cela ne doit pas nous induire en erreur.

Certains secteurs volent la vedette aux autres, le secteur de l'économie étant, dans certains medias l'enfant pauvre alors qu'il constitue le poumon même de la vie du citoyen lambda

Faute de moyens, les aspects de la vie des communautés évoluant dans les provinces éloignées de Bujumbura médiatiquement intéressant ne sont abordés que rarement.

La majorité des médias accordent une grande importance à l'évènementiel et à la politique au détriment des domaines comme l'environnement, l'agriculture et l'élevage, le tourisme la jeunesse et l'enfance.

6. Quelques conseils et recommandations

Au regard de ce qui précède et compte tenu de la délicatesse de la période que le pays affronte,

Nous rappelant de la situation désastreuse et lourde de conséquences qui a prévalu en 2014 et 2015 au détriment de l'intérêt général du citoyen, de la population et des médias eux même, le CNC demande aux responsables des médias et aux journalistes de :

1. S'approprier des textes régissant la presse et la communication.
2. Veiller au respect des règles d'éthiques et de déontologie qui régissent leur métier.
3. Mesurer et garder à l'esprit la responsabilité sociale des médias et des journalistes qui visent à servir l'intérêt général.
4. Respecter leurs cahiers de charges
5. Assurer l'encadrement de proximité des personnels.

6. Vérifier rigoureusement les informations avant la diffusion pour bannir les surprises et le regret,
7. Mettre en place des stratégies de renforcement des capacités des journalistes à l'interne de chaque medium et en synergie.